



# Cesson-Sévigné

INFORMATIONS-MAGAZINE

1<sup>ER</sup> JUILLET 2017 | N°834

➔ DOSSIER P.10

## Les activités estivales



Événement

**4** Les résultats des législatives

Actus

**7** Visite du chantier du métro

Culture

**22** La Saison Culturelle 2017-2018

# INFOS PRATIQUES

## URGENCES

- ▶ **CENTRE ANTI-POISONS** : 02 99 59 22 22
- ▶ **HÔPITAL PRIVÉ SÉVIGNÉ** : 08 25 74 35 50  
Service d'urgence 24 h/24 : 02 99 25 52 49
- ▶ **POLICE NATIONALE** : 02 57 87 10 05 ou 17
- ▶ **POLICE MUNICIPALE** : 02 99 83 52 14 / 06 09 35 73 92
- ▶ **POMPIERS** : 18
- ▶ **SAMU 35** : 15
- ▶ **URGENCE sans abri** : 115
- ▶ **EAU DU BASSIN RENNAIS**, service usagers :  
02 23 22 00 00 ; [www.eauidubassinrennais.fr](http://www.eauidubassinrennais.fr) ;  
renseignements tél. : 02 23 62 24 10
- ▶ **PHARMACIES DE GARDE : 32 37**
- ▶ **VIOLENCES FAITES AUX FEMMES**  
Violences conjugales : 02 99 54 44 88 - 24h/24 et 7j/7
- ▶ **CIDFF 35** (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles) : 02 99 30 80 89

## DÉCHETTERIE

Lundi au samedi : 9h-12h et 14h-18h (fermée le jeudi après-midi). Appel gratuit : 0 800 01 14 31

## VOIRIE

Pour signaler une anomalie sur la voirie, les usagers peuvent remplir directement un formulaire en ligne sur [www.metropole.rennes.fr](http://www.metropole.rennes.fr) (rubrique **ACCÈS RAPIDE/signaler un incident voirie**).

Tél. : 02 23 62 29 82 (du lundi au vendredi, de 9h à 11h45 et de 14h à 16h45).

## CONSEIL MUNICIPAL

La séance du prochain conseil municipal aura lieu le **mercredi 27 septembre** à 19h à l'Espace Citoyen.

## MAIRIE : accueil général

[www.ville-cesson-sevigne.fr](http://www.ville-cesson-sevigne.fr)

## Les horaires de l'Espace Citoyen

- ▶ **période scolaire** : lundi, de 8h30 à 12h et de 13h à 18h ; mardi (fermé le matin) de 13h à 17h15 ; mercredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15 ; jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h à 18h ; vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h ; samedi, de 9h à 12h.
- ▶ **période de vacances scolaires** : lundi, mercredi, jeudi, de 8h30 à 12h et 13h à 17h ; mardi, de 13h à 17h ; vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h ; samedi, de 9h à 12h (**sauf du 15 juillet au 12 août inclus**).  
Tél. : 02 99 83 52 00 ;  
[espace.citoyen@ville-cesson-sevigne.fr](mailto:espace.citoyen@ville-cesson-sevigne.fr)

## Les horaires de la Mairie et de la Mairie annexe

Lundi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15 ; mardi (fermé au public le matin), de 13h à 17h15 ; mercredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15 ; jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15 ; vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h.

## LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

- ▶ **Le maire, Albert Plouhinec, reçoit sur rendez-vous, chaque jeudi de 8h30 à 10h.** Tél. : 02 99 83 52 00

- ▶ Les adjoints tiennent une permanence chaque samedi de 10h à 12h, à l'Espace Citoyen (**sauf du 15 juillet au 12 août inclus**)

## ▶ Permanences des élus

- Du 1<sup>er</sup> au 7 juillet : Françoise GOBAILLE
- Du 8 au 14 juillet : Solène GUÉZÉNEC
- Du 15 au 16 juillet : Jean-Pierre SAVIGNAC
- Du 17 au 21 juillet : Christophe LOTZ
- Du 22 au 28 juillet : Raphaël ALBISETTI
- Du 29 au 31 juillet : Françoise GOBAILLE
- Du 1<sup>er</sup> au 4 août : Yannick GABORIEAU
- Du 5 au 11 août : Patrick PLEIGNET
- Du 12 au 19 août : Christophe LOTZ
- Du 20 au 25 août : Jean-Pierre BORELY
- Du 26 août au 1<sup>er</sup> septembre : Albert PLOUHINEC



Du lundi au samedi,  
de 12h à 14h30 et de 18h30 à 22h  
Allée Morvan Lebesque 35700 RENNES  
Réservation: 02 99 63 97 86  
[www.ti-zen.fr](http://www.ti-zen.fr)



**鳥巢雙冬牛**      **鳥巢海鮮**

**Spécialité Nid d'Oiseau**: croustillant et savoureux, ce petit nid en pomme de terre râpée est parfait pour accompagner de manière originale la viande ou les fruits de mer.



## ► ÉDITO



© F. PHILIPPON

## Que votre été soit beau !

## Les activités estivales

# DOSSIER

# 10

## ► SOMMAIRE

|                        |    |
|------------------------|----|
| Événement              | 4  |
| Actus                  | 5  |
| Expressions politiques | 14 |
| Conseil Municipal      | 16 |
| Développement durable  | 17 |
| Arrêt sur images       | 18 |
| Initiatives            | 21 |
| Culture                | 22 |
| Sport                  | 24 |
| Vie associative        | 26 |



**Directeur de la publication :** Albert Plouhinec.

**Élus référents :** Christophe Lotz, adjoint à la vie citoyenne, la communication institutionnelle et numérique et aux nouvelles technologies ;

Yvonne de La Tour, déléguée à l'action sociale, vie citoyenne et communication institutionnelle.

**Rédaction :** Nathalie Coldefy et Florence Thierry.  
communication@ville-cesson-sevigne.fr  
Tél. : 02 99 83 52 00.

**Création maquette :** Studio Bigot

**Impression :** Le Colibri Imprimeur

**Distribution :** JLM Services

Tél. : 02 99 14 62 26 - jlm.services@free.fr

• **Couverture :** © Ville de Cesson-Sévigné

• **Parution bi-mensuelle.** Prix au n° : 1,40 €

Abonnement : 44,40 € ; Vente uniquement à la Mairie.

• **Tirage :** 9 585 exemplaires

Dépôt légal : à parution

Commission paritaire et ISSN : en cours.

Le journal municipal est imprimé sur un papier certifié, issu de forêts gérées durablement.

À l'heure où nous imprimons ce CIM de juillet, les tous derniers préparatifs ont lieu pour accueillir sur le site du Bois de la Justice, la cérémonie d'inauguration de la fin des travaux de la ligne LGV : 182 km entre Cesson-Sévigné et Le Mans. Sur les 55 communes traversées par la nouvelle LGV Bretagne/Pays de Loire, Eiffage le constructeur a choisi Cesson-Sévigné pour accueillir ses plus de mille invités, tous acteurs de la réalisation de ce très grand chantier. En mettant Rennes à 1h25 de Paris, le Train à Grande Vitesse va apporter un essor pour le tourisme et pour le monde économique. Cette proximité temporelle entre la Bretagne et la capitale servira les entreprises en les rapprochant non seulement de Paris, mais par là même de l'Europe et du monde entier.

Pendant cet été à Cesson-Sévigné, comme chaque année de nombreuses activités vous seront proposées pour vous ou vos enfants et petits-enfants. Une nouvelle fois l'association Cesson Mémoire et Patrimoine a réalisé à votre intention une belle exposition sur le thème : Les écoles de Cesson-Sévigné. C'est au manoir de Bourgchevreuil que vous pourrez la visiter. Si vous-mêmes, vos parents, grands-parents ou même arrières grands-parents avez fréquenté les bancs des écoles cessonaises entre 1891 et 1980, vous avez de grandes chances de vous retrouver ou de les retrouver sur les 120 photos de classes couvrant cette période. Enfin pour les nombreux amateurs de l'histoire de Cesson-Sévigné, l'historique des écoles de 1796 à 2017 enrichira leurs connaissances du territoire de-

puis la fin de la révolution jusqu'à nos jours.

Vous trouverez dans le dossier de ce magazine toutes les informations sur les possibilités de vous distraire ou de pratiquer le ou les sports de votre choix pendant les vacances. Sans oublier un **concert gratuit** offert par les amis de l'orgue le jeudi 27 juillet à 10h30 à l'église, à la faveur de la visite chez nous d'un groupe de mélomanes belges qui vient découvrir notre région.

**Le plan canicule** est prêt à être déclenché cette année encore si besoin. J'encourage les personnes âgées, fragiles ou isolées à se signaler au CCAS dans le cadre de cette prévention canicule.

Si vous partez et souhaitez bénéficier du dispositif « **tranquillité vacances** », signalez-vous à la police municipale en remplissant le formulaire adéquat.

**Attention cet été aux changements initiés par les services de Rennes Métropole pour la collecte des déchets** (ménagers et tri sélectif) pour lesquels les jours changent à **partir du 3 juillet**. Reportez-vous aux pages développement durable des CIM de juin et de juillet pour vous aider, si nécessaire, à repérer les jours correspondant à l'une ou l'autre collecte. Gardons notre ville propre et belle !

Que votre été soit beau, en famille entre amis, sous le signe du partage et de la joie et qu'il vous apporte un repos bienfaisant !

Votre Maire  
**Albert PLOUHINEC**

REMISE DES DOCUMENTS par mail à :  
communication@ville-cesson-sevigne.fr  
Cesson-Sévigné Informations-Magazine  
du 1<sup>er</sup> septembre 2017 :  
dernier délai : **jeudi 10 août**, avant 12h,

Agenda du 15 septembre 2017 :  
**mercredi 23 août**, avant 12h.

## ➤ RÉSULTATS DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DES DIMANCHES 11 ET 18 JUIN 2017

### Résultats des bureaux de vote de Cesson-Sévigné

1<sup>er</sup> tour

| N° de bureau de vote     | 1          | 2          | 3          | 4          | 5          | 6          | 7          | 8          | 9          | 10         | 11         | 12         | 13         | 14         | 15         | 16         | TOTAUX        | %     |
|--------------------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|---------------|-------|
| Inscrits                 | 799        | 876        | 825        | 827        | 876        | 670        | 961        | 727        | 1190       | 910        | 767        | 825        | 735        | 910        | 590        | 748        | <b>13 236</b> | 100   |
| Votants                  | 553        | 551        | 539        | 519        | 503        | 432        | 581        | 473        | 661        | 564        | 510        | 447        | 389        | 549        | 330        | 410        | <b>8 011</b>  | 60,52 |
| Blancs                   | 3          | 5          | 0          | 4          | 0          | 0          | 5          | 2          | 8          | 1          | 2          | 7          | 0          | 4          | 2          | 2          | <b>45</b>     |       |
| Nuls                     | 3          | 1          | 0          | 1          | 0          | 0          | 1          | 1          | 1          | 1          | 0          | 7          | 3          | 0          | 1          | 1          | <b>21</b>     |       |
| Exprimés                 | 547        | 545        | 539        | 514        | 503        | 432        | 575        | 470        | 652        | 562        | 508        | 433        | 386        | 545        | 327        | 407        | <b>7 945</b>  |       |
| M. MASSON Julien         | 19         | 25         | 15         | 17         | 23         | 14         | 11         | 6          | 38         | 18         | 17         | 28         | 23         | 17         | 24         | 11         | <b>306</b>    | 3,85  |
| M. LEMERCIER Denis       | 4          | 0          | 0          | 0          | 1          | 2          | 2          | 7          | 4          | 0          | 4          | 5          | 0          | 2          | 2          | 2          | <b>35</b>     | 0,44  |
| Mme DEFRANCE Florence    | 3          | 0          | 0          | 5          | 0          | 2          | 0          | 1          | 5          | 2          | 1          | 1          | 3          | 3          | 1          | 2          | <b>29</b>     | 0,37  |
| Mme CLAUDIC Laëtitia     | 0          | 0          | 0          | 0          | 0          | 0          | 0          | 0          | 0          | 0          | 0          | 0          | 0          | 0          | 0          | 0          | <b>0</b>      | 0,00  |
| Mme RICHOMME Jeanne      | 0          | 5          | 0          | 1          | 3          | 4          | 2          | 10         | 4          | 2          | 4          | 12         | 7          | 2          | 1          | 3          | <b>60</b>     | 0,76  |
| M. ROUYER Christophe     | 14         | 13         | 8          | 5          | 3          | 8          | 18         | 12         | 17         | 6          | 9          | 4          | 5          | 4          | 7          | 11         | <b>144</b>    | 1,81  |
| M. PLOUVIER Bertrand     | 128        | 111        | 91         | 87         | 72         | 68         | 83         | 73         | 67         | 97         | 106        | 47         | 76         | 82         | 65         | 58         | <b>1 311</b>  | 16,50 |
| M. MONROCQ Guillaume     | 2          | 4          | 6          | 3          | 8          | 5          | 8          | 0          | 7          | 7          | 4          | 7          | 3          | 4          | 4          | 6          | <b>78</b>     | 0,98  |
| M. CUEFF Daniel          | 0          | 3          | 5          | 3          | 1          | 5          | 1          | 3          | 4          | 4          | 2          | 3          | 10         | 5          | 2          | 5          | <b>56</b>     | 0,70  |
| Mme KOCH Lucile          | 12         | 27         | 23         | 25         | 25         | 19         | 26         | 27         | 26         | 35         | 23         | 18         | 16         | 16         | 10         | 13         | <b>341</b>    | 4,29  |
| M. FRICKER Louis         | 34         | 43         | 44         | 40         | 54         | 48         | 71         | 28         | 71         | 37         | 39         | 49         | 36         | 59         | 43         | 48         | <b>744</b>    | 9,36  |
| Mme FORCIOLI Evelyne     | 15         | 6          | 3          | 10         | 2          | 3          | 8          | 1          | 12         | 3          | 3          | 1          | 1          | 2          | 4          | 1          | <b>75</b>     | 0,94  |
| Mme MAILLART-MÉHAIGNERIE | 271        | 268        | 296        | 257        | 263        | 196        | 266        | 234        | 328        | 283        | 260        | 222        | 178        | 301        | 143        | 215        | <b>3 981</b>  | 50,11 |
| M. RÉMINIAC Yann         | 1          | 0          | 2          | 3          | 1          | 2          | 0          | 3          | 4          | 4          | 0          | 4          | 2          | 4          | 1          | 3          | <b>34</b>     | 0,43  |
| Mme ANDRO Gaëlle         | 42         | 37         | 46         | 53         | 44         | 56         | 76         | 62         | 60         | 64         | 34         | 28         | 26         | 43         | 20         | 27         | <b>718</b>    | 9,04  |
| M. PICARD Yves           | 2          | 3          | 0          | 5          | 3          | 0          | 3          | 3          | 5          | 0          | 2          | 4          | 0          | 1          | 0          | 2          | <b>33</b>     | 0,42  |
| M. HARDY Guillaume       | 0          | 0          | 0          | 0          | 0          | 0          | 0          | 0          | 0          | 0          | 0          | 0          | 0          | 0          | 0          | 0          | <b>0</b>      | 0,00  |
| <b>Total</b>             | <b>547</b> | <b>545</b> | <b>539</b> | <b>514</b> | <b>503</b> | <b>432</b> | <b>575</b> | <b>470</b> | <b>652</b> | <b>562</b> | <b>508</b> | <b>433</b> | <b>386</b> | <b>545</b> | <b>327</b> | <b>407</b> | <b>7 945</b>  |       |

2<sup>e</sup> tour

| N° de bureau de vote               | 1          | 2          | 3          | 4          | 5          | 6          | 7          | 8          | 9          | 10         | 11         | 12         | 13         | 14         | 15         | 16         | TOTAUX        | %     |
|------------------------------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|---------------|-------|
| Inscrits                           | 799        | 876        | 825        | 827        | 876        | 670        | 961        | 727        | 1190       | 910        | 767        | 825        | 735        | 910        | 590        | 748        | <b>13 236</b> | 100   |
| Votants                            | 494        | 477        | 490        | 442        | 425        | 334        | 417        | 390        | 458        | 463        | 410        | 333        | 300        | 471        | 238        | 280        | <b>6 422</b>  | 48,52 |
| Blancs                             | 32         | 24         | 37         | 31         | 28         | 28         | 41         | 28         | 45         | 48         | 21         | 29         | 13         | 32         | 21         | 17         | <b>475</b>    |       |
| Nuls                               | 10         | 13         | 14         | 9          | 5          | 3          | 10         | 3          | 15         | 13         | 6          | 11         | 8          | 9          | 4          | 9          | <b>142</b>    |       |
| Exprimés                           | 452        | 440        | 439        | 402        | 392        | 303        | 366        | 359        | 398        | 402        | 383        | 293        | 279        | 430        | 213        | 254        | <b>5 805</b>  |       |
| M. PLOUVIER Bertrand               | 157        | 146        | 115        | 124        | 104        | 86         | 104        | 104        | 97         | 103        | 122        | 75         | 100        | 104        | 79         | 80         | <b>1 700</b>  | 29,29 |
| Mme. MAILLART-MÉHAIGNERIE Laurence | 295        | 294        | 324        | 278        | 288        | 217        | 262        | 255        | 301        | 299        | 261        | 218        | 179        | 326        | 134        | 174        | <b>4 105</b>  | 70,71 |
| <b>Total</b>                       | <b>452</b> | <b>440</b> | <b>439</b> | <b>402</b> | <b>392</b> | <b>303</b> | <b>366</b> | <b>359</b> | <b>398</b> | <b>402</b> | <b>383</b> | <b>293</b> | <b>279</b> | <b>430</b> | <b>213</b> | <b>254</b> | <b>5 805</b>  |       |

Résultat de la 2<sup>e</sup> circonscription : Laurence MAILLART-MÉHAIGNERIE : 74, 44 % ; Bertrand PLOUVIER : 25,56 %

## ☞ PLAN PRÉVENTIF CANICULE



Aux termes de la loi du 30 juin 2004 relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées, le

maire est tenu d'instituer un registre nominatif des personnes âgées, des personnes handicapées et plus largement de toutes les personnes dites vulnérables (enfants en bas âges, sportifs, personnes travaillant en extérieur...) de sa commune qui en font la demande, dont la finalité exclusive est de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux auprès d'elles en cas de déclenchement par le préfet du plan d'alerte et d'urgence. À cette fin, les éléments relatifs à l'identité, à l'âge et au domicile des personnes âgées et des personnes handicapées qui ont fait une demande sont recueillis.

**La démarche d'inscription étant volontaire et la déclaration facultative, aucun impératif d'exhaustivité ne s'attache à la constitution du registre nominatif et confidentiel.**

Outre cette démarche volontaire pour les personnes qui se sentent concernées **en cas de nouvelle canicule**, le CCAS de Cesson-Sévigné vous invite à vous rapprocher de votre médecin traitant afin qu'il vous indique les principales consignes à appliquer en cas de canicule.

### Procédure d'accueil

Les personnes intéressées peuvent remplir le formulaire spécifique auprès du CCAS.

Renseignements :

02 99 83 52 00 ou à

affaires-sociales@ville-cesson-sevigne.fr

## ☞ PORTAIL FAMILLES

Depuis le 15 juin, les réservations aux temps d'activités périscolaires (T.A.P), à l'accueil périscolaire (garderie), à l'étude surveillée, à la restauration et aux accueils de loisirs maternel et primaire pour la rentrée scolaire 2017/2018 sont ouvertes.

Les nouveaux tarifs à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2017 sont consultables sur le site Internet de la Ville, [www.ville-cesson-sevigne.fr](http://www.ville-cesson-sevigne.fr) onglet "Ma mairie-Espace Citoyen" et sur le Portail famille.

Contact : 02 99 83 52 00 (serveur vocal, prononcer "Espace Citoyen")

## ☞ "TRANQUILLITÉ VACANCES"

La Police municipale rappelle que ce dispositif consiste à surveiller de manière quotidienne (du lundi au samedi) les habitations pour lesquelles les résidents ont signalé leur absence pendant les périodes de vacances scolaires, mais également tout le reste de l'année. Pour bénéficier de ce service, il vous suffit de remplir un formulaire auprès de la Police municipale (rez-de-chaussée de la mairie), de l'accueil de la mairie ou de le télécharger sur le site de la Ville, [www.ville-cesson-sevigne.fr](http://www.ville-cesson-sevigne.fr) rubrique "Ma mairie-Police municipale." Pour des raisons de sécurité évidentes, aucune demande ne sera prise en compte par téléphone.

## ☞ CARTES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS

Attention : vous devez être en possession de votre titre avant toute réservation d'un séjour à l'étranger. Il faut compter 6 semaines pour l'obtention d'un rendez-vous à l'Espace Citoyen (suivi d'un délai d'obtention du titre qui est à ce jour de 15 à 18 jours pour la fabrication des titres à la Préfecture).

## ☞ ÉTAT CIVIL

DU 05/05/2017 AU 10/06/2017

### Naissances

- Mathilde AUGEARD
- Badice MORIN SORRE
- Ewen LORIN
- Phinéas HUGÉ
- Timothé MERCIER
- Lou PLAQUIN

### Mariages

- Jordane FRIQUET, gestionnaire de formation et Sandrine AUDREN, cadre bancaire
- Guillaume BLANDIN, ingénieur et Morgane ROLLAND, magistrat
- Lolita THÉAU, adjointe de magasin et Rébecca JEUSSET, adjointe de magasin

### Décès

- Pierre GADBOIS, 77 ans
- Denise BONNESOEUR épouse BESCOND, 75 ans
- Marie-Françoise NOZAIS veuve LABÉROU, 85 ans
- René TALIBART, 84 ans
- Paulette ROUAUD, veuve LEVEL 86 ans
- Pierrette LOUIS épouse LEFOYER, 85 ans
- Jean GARDAN, 78 ans

## ☞ LE SALON AUTO ET UTILITAIRES

Prenez date pour le salon auto et utilitaires qui se déroulera au parc de Champagné le **vendredi 8 septembre**, de 14h à 18h pour les utilitaires ; **samedi 9 et dimanche 10 septembre**, de 9h à 18h, pour tout public.

Le salon change de date en renouant avec le mois de septembre.

De nombreuses animations sont prévues.

Entrée libre.

## Café Séniors

Mercredi 5 juillet à 15h, le café séniors sera accueilli à la Médiathèque pour une séance de lecture de textes, de poèmes, suivie d'un échange sur les meilleurs souvenirs de lectures. Entrée libre.

## Architecte conseil

Permanence jeudi 6 juillet de 9h à 12h15 à la mairie annexe. Prendre RDV au service Urbanisme au 02 99 83 52 13 ou [urbanisme@ville-cesson-sevigne.fr](mailto:urbanisme@ville-cesson-sevigne.fr)

## Armée de Terre

À noter : pas de permanence en juillet. Permanence mercredi 16 août, de 14h à 16h, à l'Espace Citoyen. Recrutement pour les personnes de 17 à 29 ans. Contact : 02 57 21 80 20.

## CPAM

La CPAM reçoit uniquement sur rendez-vous dans les locaux de la mairie le lundi, de 9h à 12h et 14h à 17h ; le mercredi, de 14h à 17h et le vendredi, de 13h30 à 16h. Contact : 3646 (prix d'un appel local sur poste fixe) ou [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)

## Clic alli'âges

Une permanence pour les tutelles a lieu chaque 1<sup>er</sup> mercredi du mois, sur RDV auprès de l'Udaf au 02 23 48 25 55

## CIDFF

Jeudi 6 juillet de 14h à 17h. Prendre rendez-vous à la mairie auprès du service d'Action Sociale au 02 99 83 52 00.

## URBANISME

*Erratum : le permis de construire concernant la construction d'un centre de distribution automobile Citroën et DS, avenue des Préales, bd des Alliés, a été indiqué "accordé" par erreur dans le Cim du 1<sup>er</sup> juin : celui-ci a été refusé. Un nouveau dossier est en cours d'instruction.*

### Permis de construire accordés du 1/05/2017 au 1/06/2017

- ▶ 16, rue de la Normandie : construction d'un garage ;
- ▶ 11 D, route de Chantepie : construction d'une maison individuelle ;
- ▶ 2 G, rue de la Ménouriais, lotissement La Cleverie lot 11 : construction d'une maison individuelle ;
- ▶ 24, route de Chantepie : extension

de l'habitation, surélévation de la toiture du volume secondaire, remplacement des menuiseries ;

- ▶ 44, rue de Beausoleil : Création d'une terrasse en bois surélevée, suppression de l'isolation par l'extérieur, porte de garage sectionnelle, modification des menuiseries.

### Lotissement

- ▶ 20, chemin de la Guilbonnais : lotissement pour création de 4 lots à bâtir.

### Permis refusés

- ▶ Le chêne rond : construction d'un hangar agricole ;
- ▶ 1 rue des Vieux Ponts : construction d'une maison individuelle (retrait).

## DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE

L'enquête publique relative à la déclaration d'utilité publique de la ZAC du Chêne Morand emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme a débuté le mardi 20 juin et se poursuit jusqu'au vendredi 21 juillet 2017 inclus. L'ensemble du dossier d'enquête publique sera mis à disposition du public au service Urbanisme à la Mairie annexe (1<sup>er</sup> étage) aux horaires habituels d'ouverture :

- ▶ Le lundi et le mercredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15
- ▶ Le mardi de 13h à 17h15
- ▶ Le jeudi de 8h30 à 12h
- ▶ Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h

Le commissaire enquêteur recevra en personnes les observations écrites ou orales du public au service urbanisme aux dates suivantes :

- Le mercredi 5 juillet 2017 de 9h à 12h
- Le lundi 10 juillet 2017 de 9h à 12h
- Le vendredi 21 juillet 2017 de 13h à 16h. Les observations et remarques pourront également être adressées à l'attention du commissaire enquê-

teur, avant la clôture de l'enquête, par courrier postal au siège de l'enquête : « Mairie de Cesson-Sévigné – service Urbanisme – Place de la Chalotais – 35 510 Cesson-Sévigné », ou sur [projet.chenemorand@ville-cesson-sevigne.fr](mailto:projet.chenemorand@ville-cesson-sevigne.fr)

À l'issue de l'enquête publique et dans un délai d'un mois, une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera déposée au service urbanisme, à la mairie annexe, ainsi qu'à la Préfecture d'Ille-et-Vilaine pour y être tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

## LUTTE CONTRE LES NUISANCES SONORES

Horaires autorisés pour l'utilisation des tondeuses à gazon et autres engins bruyants de jardinage ou de bricolage : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 ; les mercredis et les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h ; les dimanches et jours fériés de 10h à 12h. Interdite les dimanches après-midi et jours fériés.

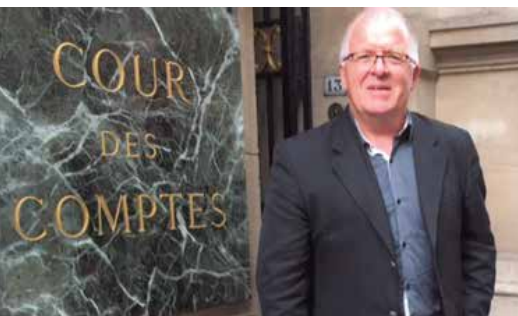


## 🕒 VISITE DU CHANTIER DU MÉTRO

Élus et responsables des services de la Ville ont visité le chantier et la base-vie de la construction du viaduc le vendredi 19 mai. Long d'environ 2,4 km, le viaduc relie les 3 stations aériennes de la ligne b : Beaulieu-Université et les 2 stations de Cesson-Sévi- gnié, Atalante et Cesson-Viasilva.

Cette dernière station sera associée à un parc relais. La base-vie localisée avenue des Champs Blancs regroupe, sur 4,5 hectares, l'ensemble des installations nécessaires à la réalisation du viaduc. Les piles et les voussoirs sont ferrailés, le béton coulé directement sur la base-vie du viaduc.

## 🕒 LE DIRECTEUR DE LA PISCINE A PARTAGÉ SON EXPÉRIENCE À LA COUR DES COMPTES



Le 8 juillet 2016 et le 11 mai dernier, Serge Lucas, directeur de la piscine municipale Sports et Loisirs de Cesson-Sévi- gnié, président honoraire de l'Andiiss (Association Nationale des Directeurs d'Installations et des Services des Sports) de la région Bretagne, eu égard à la bonne gestion de la piscine municipale a été auditionné parmi un panel choisi par la Cour des Comptes dans le cadre de travaux inter-juridictions relatifs aux piscines et aux centres aquatiques publics.

## 🕒 DES ARTISTES RÉVÉLÉS À CASTEL RIVE



Le vendredi 5 mai s'est déroulé le vernissage de l'atelier Castel Rive avec le soutien amical des différents partenaires (Mairie de Cesson-Sévi- gnié, Aiguillon, et Assia). Le sens premier de de cette exposition est de montrer à ceux qui n'ont jamais dessiné que l'on peut à tout âge « découvrir » L'atelier Castel Rive ne produit pas d'artiste, il révèle simplement que l'échange, le partage entre les êtres peut créer quelque chose de plus grand que la somme de ces individualités en préservant la singularité de chacun.

## 🕒 LES RENDEZ-VOUS VIASILVA EN SEPTEMBRE



- Réunion publique **mercredi 20 septembre** à 19h, à l'auditorium du Pont des Arts. Présentation des résultats des groupes thématiques, inscription aux nouveaux groupes pour les Rencontres 2017-2018, information sur l'état d'avancement des Zac Atalante ViaSilva et Les Pierrins et temps d'échange.

- Les Balades à ViaSilva **dimanche 24 septembre** (10h-16h), Découvrez les lieux qui fondent le projet à l'occasion d'un événement original et convivial

L'équipe de la SPLA ViaSilva, la paysagiste du projet, les associations environnementales et le photographe Christophe Simonato, co-auteur de l'exposition "Trajectoires", vous donnent rendez-vous à 10h au lieu-dit Bellefontaine pour une balade à pied ou à vélo à la découverte des lieux phares de ViaSilva.

- "Trajectoires", exposition des photographies de Christophe Simonato et Jacques Domeau, en plein air sur 3 sites de ViaSilva, **du 15 septembre au 15 novembre 2017.**

Deux photographes témoignent de l'implication des participants à la concertation, et font parler ViaSilva avant que ne s'engage la transformation des paysages.

3 sites : le parc de Bellefontaine, l'aire de pique-nique rue Clément Ader (secteur Champs Blancs) et la place du Chêne Germain (Technopole Atalante).. "Trajectoires" prendra également la forme d'un livre conçu par les Éditions de Juillet, disponible en septembre prochain à la librairie de Cesson-Sévi- gnié.

## ➤ RÉUNION PUBLIQUE DE RESTITUTION DE L'INVENTAIRE INFORMATIF SUR LES ZONES HUMIDES DU 23 MAI 2017



*Cédric Gatel et Romain Eriaud, du bureau d'études Quarta et Cédrick Guillemin, directeur général des services Techniques de la Ville.*

(voir dossier CIM de décembre 2016)

### Enjeu de la loi : marquer un coup d'arrêt à la destruction des ZH

Dans le cadre de l'élaboration du PLU intercommunal, qui devra respecter un certain nombre de documents, plans et programmes dont le SDAGE Loire-Bretagne et le SAGE Vilaine en vigueur sur son territoire, la Ville a lancé un travail de mise à jour de l'inventaire des Zones humides en collaboration avec les propriétaires fonciers, les exploitants agricoles et les associations locales.

Six journées sur le terrain ont permis de compléter les inventaires existants (considérés comme incomplets) et ainsi de vérifier si les caractéristiques définies dans les arrêtés de 2008-2009 et précisées par un avis du Conseil d'État de février 2017, étaient présentes : végétation aquatique, plantes hydrophiles et pédologie (étude du sol) : hydromorphie, lessivage...

Le résultat : 164,36 hectares de zones humides dont 24,04 ha de plans d'eau et 29,95 ha de lits de rivières (notamment la Vilaine) soit 5,11 % du territoire communal (3,43 % hors plans d'eau et cours

d'eau) ont été répertoriés sur le territoire communal.

D'un point de vue réglementaire, il est important de rappeler que les Usages et Pratiques en zones humides:

- ▶ Sont **interdits** (article 214-1 du Code de l'environnement, rubrique 3310) pour: Assèchement, drainage, mise en eau, imperméabilisation, remblais de zones humides ou de marais (sans déclaration/autorisation).
- ▶ Sont **autorisés pour** : exploitation agricole (cultures, prairies,...), usages récréatifs (parcs, jardin,...) et tout autre usage n'entraînant pas sa destruction/dégradation.

Suivant l'avis de l'autorité administrative, les 42 ouvrages techniques de rétention des eaux pluviales, s'agissant d'ouvrages anthropiques, sont exclus de l'inventaire des Zones Humides afin de ne pas nuire à leur entretien pour assurer leur fonction première d'ouvrage de régulation hydraulique.

**Il est rappelé que malgré la réalisation de cet inventaire qui constitue « l'état de la connaissance » des zones humides sur le territoire,**

**c'est bien le caractère humide (hydromorphie et végétation) qui définit une zone humide et non son recensement ; ainsi les porteurs de projet sont invités à s'assurer de l'absence de zones humides dans le périmètre de leur opération**

Après la mise à disposition pendant 15 jours de l'étude pour le public afin de recenser l'ensemble des remarques dans le but d'affiner au mieux l'étude par une vérification terrain, le groupe de travail et le conseil municipal ont validé l'étude finalisée en juin. Ensuite, l'inventaire sera transmis à l'Institution d'Aménagement de la Vilaine\* pour la rendre exécutoire puis sera approuvé par le conseil métropolitain pour intégration au PLUi au cours du 4<sup>e</sup> trimestre 2017.

\*Missionné par la Commission Locale de l'Eau (CLE), l'I.A.V est la structure porteuse pour mener la mise en œuvre du SAGE.

### ➤ CRÉATION D'UNE PISTE CYCLABLE BD DES ALLIÉS

Des travaux menés par Rennes Métropole seront réalisés pour créer une piste cyclable sur le viaduc boulevard des Alliés **du 17 au 28 juillet**. Les travaux consisteront à élargir le trottoir Est du viaduc par le déplacement de la bordure chasse-roue puis, la pose d'une couche de roulement en enrobé qui sera appliquée pour la continuité des trottoirs entre le rond-point de Bray et le rond-point des Préales. Un plateau surélevé sera également aménagé au nord du rond-point de Bray pour réduire les vitesses excessives des véhicules et permettre ainsi la sécurité des modes doux. Afin que ces travaux puissent se réaliser, un sens unique sera mis en place pendant la durée du chantier. Une déviation s'effectuera par la rue de la Fontaine et par la rue de Rennes;

Informations : [www.ville-cesson-sevigne.fr](http://www.ville-cesson-sevigne.fr)



## 🕒 CÉRÉMONIE DE MÉDAILLE DE LA FAMILLE

Trois familles cessonnaises ont été mises à l'honneur par la municipalité samedi 20 mai à l'Espace Citoyen. Il s'agit des familles Van Gorkum (cinq enfants), de Firmas (quatre enfants) et de Bermingham (six enfants). Elles ont reçu la médaille de la famille au titre de la promotion 2017. La Médaille Française de la Famille est une décoration créée par décret du 26 mai 1920 sous le nom de « médaille d'honneur de la famille française », pour honorer les mères françaises ayant élevé dignement plusieurs enfants.

La remise des médailles s'est déroulée en présence d'Albert Plouhinec, le Maire ; de Solenne Guézéneec adjointe chargée de la petite enfance, de la vie scolaire, de la jeunesse et de la famille ; de Marie Lockhart, secrétaire de l'UDAF 35 et membre de l'association de la médaille de la famille.



La famille Van Gorkum : Solène, Frédérick et leurs cinq enfants : Marin, Victoire, Foucauld, Raphaël et Albin.



La famille de Firmas : Claire et Christian avec trois de leurs quatre enfants : Thaïs, Solène et Gaétane.



La famille de Bermingham : Marie-Béatrice et Jacques avec deux de leurs six enfants : Malo et Enora.

## 🕒 LE BASKETTEUR SÉNÉGALAIS EL KABIR PENE À L'ÉCOLE NOTRE-DAME



Vendredi 5 mai, l'école Notre-Dame accueillait El Kabir Pene, joueur de basket-ball d'origine sénégalaise. Invité à l'initiative d'une élève de CP, le joueur évoluant depuis 2011 aux postes de meneur et d'ailier à l'Union Rennes basket 35 a présenté à la

classe de Cécile Bizeul son association YaThi'Breizh. Créée en 2014, elle a pour but de favoriser les échanges entre la Bretagne et Thiès, sa ville natale et d'acheminer divers équipements éducatifs, sportifs ou médicaux au Sénégal. Durant son intervention, El Kabir

Pene a invité les enfants à prendre conscience de la chance qu'ils avaient d'aller à l'école. Il les a également aidés à réaliser qu'on peut ne pas posséder beaucoup de choses mais qu'on peut être riche d'amitiés, de partage ou de pardon. Le basketteur a ensuite improvisé lors de la récréation une partie de basket, portant les plus petits à bout de bras pour leur permettre de mettre des paniers. Avant son départ, les enfants ont présenté à leur invité de marque un spectacle de théâtre et de slam. Kabir est reparti les bras chargés des cadeaux offerts par l'APEL de l'école pour les enfants de Thiès.

À la suite de cette rencontre, les élèves ont lancé une collecte dans toute l'école de livres, manuels, crayons, cahiers et cartables en bon état.

# Les activités estivales



**Que faire pendant les vacances ? De nombreuses activités culturelles et sportives sont proposées tout au long de l'été. Faites votre choix ! Il y en a pour tous les âges et pour tous les goûts.**

## La Médiathèque

### Opération Transat

La Médiathèque se met au vert : cet été, installez-vous dans un de ses transats ! Empruntez vos documents et profitez d'un moment de détente où bon vous semble dans le parc de Bourgchevreuil.

La poésie des mots se mêlera au chant des oiseaux... Respirez, c'est l'été !

### Horaires et prêts durant l'été, du lundi 10 juillet au samedi 26 août inclus

Lundi : 14h-18h.

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h.

Vendredi : 15h-19h.

Fermeture exceptionnelle le lundi 14 août.

En dehors des horaires d'ouverture une boîte retours est à votre disposition 7j/7.

### Vous pourrez emprunter :

- 15 documents (livres, revues, partitions, CD, textes enregistrés) ;
- + 3 DVD (sur carte adulte) ;
- pendant 5 semaines.

Prolongez vos prêts en ligne ou par téléphone (02 99 83 52 00 dire « médiathèque »).

### Besoin d'idées lecture pour les vacances ?

La Médiathèque a préparé différentes sélections pour vous inspirer, des coups de cœur aux nouveautés, pour tous les âges. Renseignements à la Médiathèque ou en ligne sur le site Internet

[www.mediathèque-ville-cesson-sevigne.fr](http://www.mediathèque-ville-cesson-sevigne.fr)



*Les écoles de Cesson Sévigné*  
*Exposition au manoir de Bourgchevreuil*  
*Du lundi au vendredi de 14h à 17h*



## Exposition : les écoles de Cesson-Sévigné

L'association Cesson Mémoire et Patrimoine propose une exposition sur les écoles de Cesson-Sévigné au manoir de Bourgchevreuil du **3 juillet au 31 août**. Du lundi au vendredi de 14h à 17h :

- ▶ 120 photos de classes de 1891 à 1980 ;
- ▶ l'historique des écoles de Cesson-Sévigné de 1796 à 2017.

Entrée libre.

## Exposition "Le Voyageur immobile"

Par les élèves de l'atelier d'arts plastiques de Xavier Saudrais. Parc de Bourgchevreuil. **Jusqu'au jeudi 31 août**.

## Promenade sur les marchés

Le marché du samedi matin reste ouvert tout l'été.

Fermeture du marché bio **mercredi 12 juillet** à 19h30. Réouverture **mercredi 16 août**.

## Parcours d'orientation à la Monniais

Le parcours d'orientation est ouvert du lundi au vendredi, de 16h à 21h ; le samedi et le dimanche, de 12h à 21h. Pour se procurer les cartes, il est possible de les télécharger gratuitement sur le site Internet de la Ville, [www.ville-cesson-sevigne.fr](http://www.ville-cesson-sevigne.fr) dans la rubrique "sport" ou de se rendre à la Base Sports Nature, 2 rue de Paris ou à l'Espace Citoyen.

## Espace Ferrié : musée des Transmissions

Le musée sera ouvert tout l'été aux horaires habituels, les lundis, mercredis et jeudis de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h45 ; les mardis de 13h30 à 16h45. Fermé le week-end et jours fériés.

Tél. : accueil - réservation : 02 99 84 32 87 ; Espace Ferrié, 6, avenue de la Boulais ; [musee@espaceferrie.fr](mailto:musee@espaceferrie.fr) [www.espaceferrie.fr](http://www.espaceferrie.fr)

## Centre équestre

Le centre équestre Les Conillaux est ouvert tout l'été et propose des stages poney et chevaux à partir de 5 ans, ainsi que des promenades d'une heure, en groupe.

Contact : tél. : 02 99 83 48 53.

## Circuits de randonnées pédestres et parcours vélo

Différents circuits pour parcourir les chemins de Cesson-Sévigné sont disponibles à l'Espace Citoyen : parcs et jardins, circuit vélo, parcours santé.

Deux des circuits Vélo Promenade<sup>®</sup> du Pays de Rennes pour découvrir le département passent par la commune sur un total de 15 promenades de 20 à 30 km.



15 promenades de 20 à 30 km sont proposées par Vélo Promenade<sup>®</sup>

## Piscine Sports et Loisirs

Horaires d'été à partir du 3 juillet

### Bassin ludique

Du lundi au vendredi de 10h à 20h  
Samedi et dimanche de 9h à 19h  
Jours fériés : 9h à 19h.

**Mardi 4 juillet** : ouverture de la piscine à 12h (9h-12h formation secourisme pour les professionnels)

**Vendredi 14 juillet** : 9h - 19h

**Mardi 15 août** : ouverture 9h - 19h.

**Tarifs** : entrée adulte, 4,90 € ; entrée enfant (de 3 ans à moins de 18ans), 3,90 € ; entrée étudiant, 4,00 €.

### Stages multisports été

Du 10 au 21 juillet (sauf le 14 juillet) puis du 16 août au 1<sup>er</sup> septembre.

Activités proposées : athlétisme, course d'orientation, base-ball, football, handball, basket-ball, volley-ball,



**Attention travaux** : en raison du remplacement de la verrière de la partie nord de la piscine couvrant le bassin sportif ainsi que la salle de remise en forme, ce secteur sera fermé du **mardi 4 juillet au dimanche 10 septembre 2017**.

Durant cette phase de travaux, la réfection de la peinture des poutres jaunes du bassin de natation sera également réalisée ainsi que le remplacement de l'ensemble des luminaires de l'espace aquatique par une solution à LED.

Le sauna sera également fermé, pour rénovations.

Par ailleurs, **la piscine sera en vidange technique du 4 au 10 septembre 2017**.



tennis, badminton, tennis de table, tchouk-ball, hockey, ultimate...

Horaires : de 13h30 à 17h30.

Tarifs à la semaine : Cessonnois, 39 € ; non-Cessonnois, 58 €.

### Stages apprentissage de la natation

À partir de 6 ans. Tarif : 142 €.

► Du lundi 10 juillet au 4 août (sauf jeudi 14 juillet)

► Du 7 août au 1<sup>er</sup> septembre

Renseignements et inscriptions à l'accueil de la piscine.

Contact : tél. 02 99 83 52 10

## Base sports nature

**Horaires locations kayak et paddle Jusqu'au 2 juillet (et du 9 au 17 septembre)**

► Promenade

Samedi et dimanche 14h - 18h

► Eaux-vives

Samedi et dimanche 15h - 18h

**Du 8 juillet au 3 septembre**

► Promenade

Lundi et vendredi, de 14h à 17h ;

Mardi, mercredi et jeudi, de 14h à 19h

Samedi et dimanche, de 14h à 18h.

► Eaux vives

Mardi, mercredi et jeudi, de 17h30 à 19h30

Samedi et dimanche, de 15h à 18h.

Les conditions de pratique :

- Être âgé de plus de 8 ans pour l'eau vive et 6 ans pour la promenade
- Savoir nager 25 mètres
- Chaussures fermées obligatoires
- Autorisation parentale pour les 12 - 18 ans
- Être accompagné pour les -12 ans
- Une pièce d'identité sera demandée pour toute location

### Les tarifs :

Promenade

1 heure : 5,30 € par adulte

Carnet 10 heures adulte : 45 €

1 heure : 3,20 € par enfant

Carnet 10 heures enfant : 24 €

Eaux-vives

1 heure : 9 € par personne

2 heures : 16 € par personne

Carnet 10 heures : 75 €

### Stages

La base sports nature propose des stages **du 6 au 29 juillet et du 15 au 31 août**.

- stages d'une semaine à raison d'une séance d'1h30 par jour à destination des enfants à partir de 8 ans ;
- stages découverte et initiation pour les enfants souhaitant découvrir le kayak ou en faire une première approche ;
- stages de perfectionnement pour les enfants à partir de 11 ans et ayant déjà fait un stage de kayak en eaux-vives ;

► stages multi-activités. Ils permettent de découvrir de nouvelles activités chaque jour, à raison de deux séances durant la semaine. Au programme : kayak, rafting, course d'orientation, golf.

#### Les tarifs :

5 séances d'1h30 : Cessonnois : 39 € ; non-Cessonnois : 58 €.

3 séances d'1h30 : Cessonnois : 24 € ; non-Cessonnois : 39 €.

Base Sports Nature, 2, rue de Paris  
Tél. : 02 23 45 18 18 - [stade-eaux-vives@ville-cesson-sevigne.fr](mailto:stade-eaux-vives@ville-cesson-sevigne.fr)

## Golf

Horaires d'ouverture : du lundi au dimanche, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 19h30.

Contact : 02 99 83 26 74.

#### Stages d'été au golf

► Stages juniors 7-15 ans de 14h à 15h45

Du 3 au 7 juillet. Tarif : 82 € + 21 €.

Du 10 au 13 juillet : 66 € + 16,80 €.

Du 17 au 20 juillet : 66 € + 16,80 €

Du 21 au 25 août : 82 € + 21 €.

Du 28 août au 1<sup>er</sup> septembre : 82 € + 21 €.

► Stages adultes 4 - 6 Pers 17h à 19h

Du 4 au 6 juillet : perfectionnement

Du 10 au 12 juillet : initiation

Du 22 au 24 août : initiation

Du 29 au 31 août : perfectionnement.

Tarif : 86 € + 12,60 €.

Inscriptions : Philippe Poncet au  
06 21 91 53 90 ; [philippeponcet@neuf.fr](mailto:philippeponcet@neuf.fr)

## Cinéma Le Sévigné

Le cinéma art et essai Le Sévigné propose des séances jusqu'au mercredi 12 juillet. La reprise est fixée lundi 28 août.

#### Les tarifs :

Plein tarif : 7 € / Réduit : 5 €

Carte fidélité : 2 € + 10 places à



4,50 € soit 47 € (Recharge 45 €). Tarif jeune (jusqu'à 19 ans inclus) à 4 €. Tarif films Art et Essai, samedi 15h et 22h30 à 4 €.

Tél / répondeur : 02 23 45 10 86.

Retrouvez la programmation complète sur [www.cinsevigne.fr](http://www.cinsevigne.fr)

## Petite enfance

L'accueil de loisirs Pirouette 2/4 ans, est ouvert de 7h30 à 19h **du lundi 10 juillet au vendredi 1<sup>er</sup> septembre inclus** (à l'école maternelle Beausoleil, du 10 juillet au 18 août puis à l'école Bourgchevreuil).

Contact : 02 99 83 74 11 ou 06 15 16 12 49 ; [service-enfance@ville-cesson-sevigne.fr](mailto:service-enfance@ville-cesson-sevigne.fr)

## Centre de loisirs

Le centre de loisirs sera ouvert **du lundi 10 juillet au mercredi 31 août inclus**, à la journée, la demi-journée avec ou sans repas du midi. Il sera fermé le lundi 14 août.

Renseignez-vous auprès des responsables, peut-être reste-t-il des places pour l'accueil et les activités.

Contact : 02 99 83 91 40 ; [centre-de-loisirs@ville-cesson-sevigne.fr](mailto:centre-de-loisirs@ville-cesson-sevigne.fr)

## L'Escale

La Maison des jeunes l'Escale **sera ouverte du 5 juillet au 11 août**.

Nombreuses animations proposées pour les 11-17 ans.

Les temps forts :

Le 17 juillet au Placis vert et le 8 août au city stade, barbecue le midi (apporter un plat à partager) et après-midi jeux extérieurs.

Une construction de radeaux aura lieu les 24 et 25 juillet avec également la mise à l'eau des radeaux et une course intercommunale à la Base Sports Nature.

En partenariat avec l'association "En piste" l'Escale propose le 26 juillet une découverte du tissu aérien et trapèze. Des sorties à la journée sont également au programme : à Brocéliande avec une balade contée et un parcours sensoriel le 31 juillet, initiation au VTT au lac de Trémelin le 4 août, grande journée "défis fous" à la plage le 7 août, découverte du char à voile le 19 juillet.

Des activités manuelles proposées aussi à l'Escale avec la création de cerfs-volants, de fusées à eau, d'ateliers cuisine...

Et de nombreuses autres animations comme une sortie Escape room, un zagamore géant...

Le programme complet est disponible à l'Escale et au sein des structures municipales. Les inscriptions aux activités sont encore possibles sous réserve de places disponibles. Inscriptions uniquement à la maison des jeunes l'Escale

[www.ville-cesson-sevigne.fr](http://www.ville-cesson-sevigne.fr) (page jeunesse). Tél: 02 99 83 82 75.

## LES TARIFS MUNICIPAUX + 7,4 % D'AUGMENTATION DEPUIS 2015

Sylvie Marie-Scipion, Alain Thomas, Claudine David, Claude Gérard, Annie Séveno, Christian Anneix.

La note commence à être salée pour les Cessonnais qui fréquentent la restauration scolaire, les activités périscolaires, les écoles municipales d'arts ou encore les autres services d'intérêt général. Chaque année les tarifs municipaux sont présentés au vote du conseil municipal.

En 2017/2018, les tarifs augmenteront globalement de **2,2 % alors que l'inflation est de 0,11 % en 2016**. Cette différence est choquante et d'autant plus anormale que **le budget 2017 prévoit un excédent sans précédent de 4500000 € sans aucune proposition d'investissements que nous avions pourtant sollicités : la Mapad et la salle de sport Beausoleil**.

Cette hausse aurait pu, peut-être, se justifier suite à un bilan de l'impact financier qui peut en résulter. Or, il nous a été répondu en commission que cette étude d'impact financier n'avait pas été réalisée.

**+ 7,4 % sans amélioration de service depuis 2015 et dans un contexte de très faible inflation :**

- en 2015, augmentation de 3 % (inflation 0 %)
- en 2016, elle est de 2 % (inflation 0,11 %)
- en 2017, elle sera de 2,2 % (proche de 0 %)

**Rem. Nos augmentations ont toujours été alignées au niveau de l'inflation élevée (+ 2 à + 3 %) entre 2008 et 2014.**

**Qui du contribuable ou de l'utilisateur, doit payer le service ?**

La bonne réponse se situe, comme souvent, dans l'entre-deux sauf à vouloir vivre **dans une société qui ne fait plus de différence entre le consommateur et le citoyen**. C'est précisément ici que se situe, sans doute, notre différence de conception du vivre ensemble avec l'équipe municipale en place qui a promis durant sa campagne électorale de ne pas augmenter les taux de l'impôt pour le contribuable mais qui fait payer l'utilisateur par l'augmentation des tarifs. Avec ce fonctionnement, l'accès des plus modestes aux écoles de musique, de danse et de dessin va se réduire au détriment de **l'intérêt général** qui est de favoriser le plus de services pour tous **pour une société plus apaisée**. En effet, les plafonds des tranches du quotient familial restent inchangés au détriment des foyers les plus modestes qui seront doublement pénalisés ; nous pensons évidemment à la restauration scolaire et aux activités périscolaires.

**Le choix politique de la municipalité laisse planer l'idée que l'impôt n'est pas destiné à l'intérêt général alors**

**que nous pensons, au contraire, que l'impôt constitue la manière la plus juste de répartir la solidarité et l'accès aux services, pour tous, à chaque étape de la vie.**

**Les arts plastiques sous la houlette des finances**

Les amateurs de culture seront lourdement pénalisés avec **5 % d'augmentation pour toute la filière d'arts plastiques**. Une aberration quand on sait que le dessin est **le premier enseignement après l'écriture pour l'accès à la culture**.

© Claudine DAVID



Nous avons voté CONTRE l'augmentation de ces tarifs qui ne peut se justifier au regard de l'inflation proche de zéro, et encore moins, avec le budget excédentaire qui nous a été présenté.

**Des paroles et des actes ...**

Lors de la réunion publique du 16 mai 2017, sur l'étude urbaine du centre ville, le Maire et son Adjoint à l'urbanisme réaffirment que Cesson-Sévigné n'a pas un besoin pressant de logements et que les projets qui seront mis en œuvre seront d'une densité très modérée. À côté, le Maire engage sa signature pour la construction de 315 logements annuel dans le Plan Local de l'Habitat de la métropole (2018-2020). Les derniers permis de construire délivrés par M. le Maire attestent **de densités supérieures aux opérations jadis fustigées par l'opposition de droite :**

- au 44 cours de la Vilaine : **12 logements sur 487 m<sup>2</sup> soit 246 logements à l'hectare**
- au 7 mail de Bourcchevreuil : **17 logements sur 690 m<sup>2</sup> soit 246 logements à l'hectare.**

Avant de vous revoir lors de nos permanences, nous vous souhaitons un bel été !

Rendez-vous salle du Pressoir (proche du centre loisirs) de 11h00-12h00, le 23 septembre, Claudine David.

N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : [groupe.elu-e-s.gauche@ville-cesson-sevigne.fr](mailto:groupe.elu-e-s.gauche@ville-cesson-sevigne.fr)

## ⊗ EXPRESSION DE LA MAJORITÉ

### CONTRE LA DÉSINFORMATION, LA PAROLE DE LA MAJORITÉ

Pour 2017/2018 le taux d'actualisation des tarifs est de 2,2 %, calqué sur la hausse des dépenses réelles de fonctionnement estimée entre le budget 2017 et le réalisé 2016. En 2017 l'inflation estimée pour la France est de 1,3 % contre 0,3 % en 2016 (données OCDE). Les dépenses de fonctionnement de la commune augmentent plus que l'inflation, car la masse salariale représentant 63 % de ces dépenses, augmente fortement du fait des réformes initiées par l'ancien gouvernement (revalorisation du point d'indice, réforme des grilles indiciaires et du régime des primes). De plus les dotations versées par l'état à la commune diminuent plus que ce qui avait été annoncé par le gouvernement au moment de l'élaboration du budget.

L'essentiel du coût des services payants proposés à la population provient des frais de personnel, dans un contexte où les dotations baissent, où les missions confiées aux communes par l'État augmentent sans que les coûts soient totalement compensés, il est nécessaire d'augmenter les tarifs. Ceux-ci restent pour la plupart en-dessous de ceux pratiqués ailleurs et nous ne répercutons pas toujours la hausse des coûts comme pour les repas à la cantine : la qualité est meilleure (+ de bio, des circuits courts), sans répercussion dans le prix du repas de la totalité de la hausse du coût réel pour la commune. Pour les écoles d'arts une actualisation plus juste entre les tarifs de la danse et des arts plastiques est apparue nécessaire, le coût des professeurs en cours collectif étant le même. Aucune augmentation pour toute la filière danse 1h30. Pour les arts plastiques si les tarifs sont augmentés, ils restent les moins chers de la région et les fournitures sont comprises. La grille de 9 tarifs dégressifs perdure. L'augmentation est de 3,52 € par trimestre

pour des cours d'1h30/semaine pour la tranche haute et de 1,06 € pour la tranche basse.

Enfin l'opposition crie aux loups mais de 2009 à 2013, les tarifs de la musique, danse et arts plastiques ont augmenté en moyenne de 2,1 % par an alors que l'inflation sur la même période aura été en moyenne de 1,3 % par an.

Dans le domaine des investissements à venir : les choix de la MAPAD et de la salle de sport Beausoleil sont ceux que nous, majorité avons décidé de programmer au cours de ce mandat.

#### **Urbanisme : Quand l'opposition à court d'arguments, déforme nos propos... ou désinforme !**

Lors de la réunion du 16 juin, nous n'avons nullement affirmé que Cesson-Sévigné n'avait pas besoin de construire de logements. Nous avons indiqué qu'en raison des projets à venir, nous n'avons pas besoin de projets supplémentaires pour remplir notre PLH (249 logements/an entre 2014 et 2020). Quant aux toutes dernières opérations autorisées, elles concernent des collectifs comprenant un très petit nombre de logements. La densité est une donnée qui « fait sens » lorsqu'elle est appréhendée non pas à l'échelle d'un projet mais à l'ensemble d'une zone. Une densité trop forte sur un grand secteur (ex : le long de la rue de Rennes, 200 logements à l'ha ; près de 2000 logements... œuvre de l'actuelle opposition) abaisse la qualité de vie... Ce n'est pas notre conception de l'aménagement du territoire cessonnois pour les décennies à venir, ce que nous avons aussi réaffirmé le 16 mai. Nous conseillons à l'opposition d'écouter plus attentivement lors des réunions publiques !

**Françoise Gobaille, Annie Lecué, Annick Rocca, François-Éric Godefroy.**

## ⊗ EXPRESSION DE L'OPPOSITION DE DROITE

Article refusé par le directeur de la publication car ne respectant pas le règlement intérieur du Conseil municipal.

**Les principales délibérations de la séance du Conseil municipal du mercredi 31 mai. Le compte rendu sommaire des délibérations est disponible sur le site Internet de la Ville : [www.ville-cesson-sevigne.fr](http://www.ville-cesson-sevigne.fr)**

M. le Maire demande à l'Assemblée d'observer une minute de silence en hommage à M. Youssef RABAH, étudiant de Centrale SUPELEC décédé dans la semaine à la suite de l'incendie dans un bâtiment d'hébergement sur le campus.

**Le Conseil Municipal est informé par M. le Maire :**

- qu'à la demande des membres de l'Opposition de gauche, il est procédé à une modification du procès-verbal du Conseil municipal du 29 mars dernier relatif aux propos de M. Gaborieau sur la construction de la salle Paul Janson : le terme de surfacturation est remplacé par le terme de surcoût.
- du Compte rendu du Conseil communautaire de Rennes Métropole du 11 mai 2017.
- des DIA présentées en Mairie depuis la dernière séance du Conseil municipal et sur lesquelles il n'y a pas eu lieu d'exercer le droit de préemption urbain reconnu à la Ville.

**LE CONSEIL MUNICIPAL A ENSUITE PRIS LES DÉCISIONS SUIVANTES :**

#### **Vente immobilière**

Les élus ont accepté à l'unanimité, dans la vente de gré à gré à venir 9 rue de Paris, l'intervention de 2 sociétés civiles CGA Immobilier Cesson-Sévigné 1 et 3 au lieu d'une seule au prix global de 166 100 €.

#### **Zac des Pierrins**

L'avenant n°1 de prolongation de 10 ans du portage de mise en réserve foncière dans le périmètre de la ZAC des Pierrins de la convention initiale signée entre la Ville et Rennes Métropole a été adopté à l'unanimité (1 abstention).

#### **Salle multi activités**

Les élus ont émis à l'unanimité (1 abstention) un avis favorable sur l'approbation du dossier de déclaration de projet avec une salle multi activités emportant mise en compatibilité n°4 du Plan Local d'Urbanisme.

#### **Délices de Plantes**

Les termes de la convention à intervenir avec la Société d'Horticulture d'Ille-et-Vilaine pour l'organisation de la manifestation « Délices de Plantes » les 16 et 17 septembre 2017 ont été approuvés à l'unanimité.

#### **Tarifs des services municipaux**

Les élus ont voté à la majorité (26 voix Pour - 6 voix Contre) la revalorisation, modification et suppression des tarifs des services communaux à compter de la rentrée scolaire 2017/2018 et au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

#### **Embellissement d'un poste de transformation**

Les termes de la convention de partenariat avec ENEDIS pour l'embellissement de façades d'un poste de transformation, rue du Pont de Sévigné ont été approuvés à l'unanimité.

#### **SIMADE 35**

La modification des statuts du Simade 35 a été approuvée à l'unanimité.

#### **Retransmission de Carmen de Bizet**

Les élus ont voté à l'unanimité une subvention de 2 539,75 € à Rennes Métropole dans le cadre d'un partenariat culturel avec Rennes Métropole et l'Opéra de Rennes pour la retransmission de Carmen de Bizet le 8 juin 2017.

#### **Programmation culturelle**

La programmation culturelle de la saison 2017/2018 et les décisions afférentes ont été approuvées à l'unanimité.

#### **Missions de repérage des spectacles**

Une dérogation à l'arrêté ministériel du 3 juillet 2006 a été votée à l'unanimité dans le cadre des missions de repérage des spectacles de la saison culturelle 2018/2019 en fixant à 30 € au lieu de 15,25 € l'indemnisation des repas et 110 € au lieu de 60 € pour l'indemnisation des nuitées, dérogation limitée à la région parisienne et à l'agglomération d'Avignon.

#### **Association Breiz Small Business Act**

L'adhésion à l'association a été votée à l'unanimité (cotisation annuelle : 150 €, établie selon la strate de population). L'association Breizh Small Business Act a pour objet de favoriser en Bretagne la rencontre des professionnels du secteur privé (TPE/PME) et du secteur public (collectivités locales, administrations) qui ne disposent pas d'un lieu neutre et ouvert pour débattre librement, réfléchir ensemble en faveur de la commande publique. Elle a notamment pour mission de rendre lisible et visible la commande publique en direction des opérateurs économiques en engageant une démarche vertueuse de publication et d'ouverture des marchés publics.

#### **Gardien de l'église**

Le versement de l'indemnité au gardien de l'église pour l'exercice 2017 au taux maximum, soit 479,86 € a été voté à l'unanimité.



## ➤ LE SALON DÉLICES DE PLANTES



© Hélène vesvard

Le salon Délices de Plantes fête ses 10 ans samedi 16 septembre, de 9h30 à 21h et dimanche 17 septembre, de 9h30 à 18h, parc du Pont des Arts. Le thème choisi pour la 10<sup>e</sup> édition s'intitule "Couleurs au jardin".

### Plus de 120 exposants présents :

- ▶ producteurs locaux réputés : pépiniéristes, horticulteurs, rosieristes, collectionneurs et généralistes...
- ▶ paysagistes et architectes des jardins
- ▶ artisans-décorateurs d'intérieur et d'extérieur, objets et mobiliers de jardin variés et de choix
- ▶ produits naturels issus du végétal : confitures, boissons, miels, parfums...

### Des conférences à l'auditorium du Pont des Arts :

- ▶ "Jardiner au naturel en s'inspirant des couleurs" par Denis Pépin, jardinier-formateur, auteur et conférencier, spécialiste du jardinage biologique, écologique et permacole, le samedi à 15h.
- ▶ "Les couleurs dans l'art des jardins" par Louis Michel Nourry, professeur honoraire des écoles nationales supérieures d'architecture, historien français spécialiste des jardins et du paysage, le **dimanche** à 14h30.

### Nombreuse animations

- Pour les enfants : ateliers mains vertes et création de mini-jardins, mise en pot d'une fleur à ramener chez soi.

Nouveau : la basse-cour au jardin.

- Pour tous : tombola gratuite, contes pour petits et grands, balades en attelage, mandala géant, démonstration d'art floral.

Grimp'Arbres avec l'association Cap'arbres samedi et dimanche de 15h à 18h.

### Nocturne jusqu'à 21h le samedi et illumination du parc.

Entrée : 4 € (gratuit pour les moins de 14 ans) ; pass 2 jours : 5 € (nouveau) ; tarif réduit : 3 € (étudiants, demandeurs d'emplois, personnes en situation de handicap, groupe de 10 personnes).



## ➤ DÉCHETS : GRANDS CHANGEMENTS À COMPTER DU 3 JUILLET 2017

### ▶ Du changement dans les jours et fréquences de collecte

À compter du 3 juillet,

- la collecte des emballages et des papiers (bac jaune) aura lieu :
- pour les pavillons : tous les 15 jours (le lundi semaine paire). Courant juin, les habitants en pavillons ont reçu dans leur boîte aux lettres un calendrier personnalisé
- pour les immeubles et professionnels : une fois par semaine, le lundi (pas de changement de fréquence)
- la collecte des ordures ménagères aura lieu pour tous les usagers, pavillons, immeubles et professionnels\* une fois par semaine, le mercredi (\*à l'exception de quelques adresses ayant peu de capacité de stockage et bénéficiant donc de deux collectes par semaine).

Les fréquences de collecte suffisent aujourd'hui à répondre aux besoins des usagers grâce à l'évolution du tri, du compostage et des pratiques de consommation.

Plus d'informations sur le site Internet de Rennes Métropole [www.metropole.rennes.fr](http://www.metropole.rennes.fr)

## ➤ ÉCUSSONNAGE

Écussonnage des pommiers **mercredi 26 juillet**, à 14h30, au verger conservatoire, boulevard de Dézerseul.

Organisée par la société d'horticulture d'Ille-et-Vilaine et la Ville de Cesson-Sévigné.

Contact : société d'horticulture d'Ille-et-Vilaine, tél. : 02 99 50 90 00 ;

Fabrice Jan, responsable des espaces verts de la Ville de Cesson-Sévigné, [fabrice.jan@ville-cesson-sevigne.fr](mailto:fabrice.jan@ville-cesson-sevigne.fr)



*Le concert Unisson a connu un vif succès. Il était donné le 11 mai au profit des soldats blessés. La salle du Carré Sévigné a affiché presque complet.*



*Le général Serge Maurice et Albert Plouhinec. Les bénéfices de la soirée Unisson, 5 052 €, sont intégralement remis aux associations qui œuvrent pour les militaires blessés et leurs familles.*



*Le vernissage de l'exposition "Le Voyageur Immobile" de l'atelier des arts plastiques de Xavier Saudrais, s'est déroulé lundi 15 mai.*



*L'exposition est visible jusqu'au 31 août, parc de Bourgneuil, à droite du Pont des Arts.*



*La réunion publique sur l'étude urbaine axe Est-Ouest et Centre-ville, mardi 16 juin, à l'auditorium du Pont des Arts, a intéressé de nombreux habitants.*



*Lors de cette réunion : Cédric Guillemain, directeur général des services Techniques ; le Maire Albert Plouhinec et François-Éric Godefroy, adjoint à l'urbanisme.*



Colloque du comité du tourisme organisé à l'Espace de Grippé mardi 16 juin : les techniques alternatives aux produits phytosanitaires.



122 femmes ont participé à "Sup'air woman2" organisé à la Base Sports Nature samedi 20 et dimanche 21 mai par l'association BoldeSup'air.



Vernissage de l'exposition des oeuvres des élèves de l'école d'arts plastiques, mercredi 31 mai. Les travaux étaient exposés dans le hall du Pont des Arts et à la Galerie Pictura.



Action Transolid'terre, parc de Bourgchevreuil, mercredi 7 juin, organisée par l'école des Transmissions en soutien aux blessés de guerre.



Écran géant installé dans le parc de la Monniais pour la diffusion de l'opéra de plein-air, "Carmen" de Bizet jeudi 8 juin.



Les Cessonaises et Cessonais étaient nombreux à suivre la retransmission en direct de "Carmen" donné à l'opéra de Rennes.



# HULINE Patrice

**Plomberie - Chauffage**

**Énergie renouvelable**

**Aménagement salle de bain**

**Neuf et  
Rénovation**



**48 rue de Bray - 35510 CESSON-SÉVIGNÉ**

**Tél : 02 99 83 74 28 - Fax : 02 23 45 10 77 - patricehuline@orange.fr**



**NEUF - RÉNOVATION**

**BOIS - ALU - PVC - MIXTE**

**FABRICATION - AGENCEMENT - ESCALIERS - DRESSING**

**Tél. 02 99 62 18 40**

108 ROUTE DE FOGÈRES - LA VICTOIRE - CESSON-SÉVIGNÉ

FAX : 02 23 37 25 21 - menuiserie@brunodelahaye.fr

## YOGA CET ETE AVEC

**L'Intervalle Yoga.** Association loi 1901.

De la découverte du yoga et ses effets pour les débutants, au maintien ou développement des acquis pour les plus avancés avant de retrouver son enseignement habituel à la rentrée.

**Du 24 au 28/7, 31/7 au 4/8, 7 au 11/8, 28/8 au 1/9**

**Stages pour les adultes** 1h par jour pendant 5 jours

. 9h30 à 10h30 .18h30 à 19h30

.12h30 à 13h30 : créneau supplémentaire pour les semaines du 24 juillet et du 7 août

Tarif : Adhérents 49€, Non adh. 59€, 16-18 ans 30€

**Cours pour les jeunes** : 11h-11h45

les mardis (7-11 ans) et jeudis (12-15 ans).

Tarif jeunes 4€/cours.

**Lieu** : 43 bd de Dézerseul, salle de l'Aquarium.

Par un professeur diplômé de la Fédération

Française de Hatha Yoga enseignant depuis 10 ans.

Sur inscription. Renseignements : **07 68 10 82 58**

# VISUAL

OPTICIEN LUNETIER

Avec leurs verres solaires de haute qualité, les lunettes Costa® offrent un meilleur contraste et une meilleure définition des couleurs.

La référence pour la pêche et les sports aquatiques.



OPTIQUE VISUAL CESSON

Bruno Thieullet

02 99 83 94 96

8 Place de l'église

Cesson-Sévigné

## ÉCONOMIE - COMMERCE CLASS'ROUTE

**C**lass'route est une franchise qui compte un réseau de 140 magasins en France.

Dans la boutique restaurant, on trouve des salades, des plats mijotés, des desserts. « *Notre particularité est de proposer des sandwichs à la minute : aucun sandwich n'est fait à l'avance*, précise Yann Reuzé, cuisinier de métier, gérant avec Christine Morteau. *Le sandwich est préparé en 50 secondes, avec du pain frais.* »

La livraison de plateau repas est également proposée pour les buffets, cocktails, petits-déjeuners et pauses goûter. « *Il est possible de commander par mail ou par le site Internet pour une livraison le jour-même.* Nous sommes en mesure de répondre très rapidement à la demande : c'est notre atout » L'équipe cessonnaise est composée de 13 salariés et de deux gérants.

Le restaurant sensibilise les clients au développement durable. « *Nous réalisons des actions en terme de recyclage : par exemple, avec les canettes. Et les clients qui rapportent les sacs plusieurs fois sont récompensés par un dessert.* »

Class'route est ouvert du lundi au vendredi, tous les midis (livraison traiteur le soir).



L'équipe de Class'route

### Class'route

46, rue de Bray  
02 99 22 21 60  
www.classroute.com

## ÉCONOMIE - COMMERCE LE BŒUF TRICOLERE



Benoît Massin, gérant du Boeuf Tricolore

### Le bœuf tricolore

1, rue de la Carrière  
Z.A de Bray  
Tél. : 02 99 51 36 52

**B**enoît Massin a ouvert la boucherie Le Bœuf tricolore au mois de juin, dans la zone artisanale de Bray, à la Monniais. « *C'est la 26<sup>e</sup> franchise et la 1<sup>ère</sup> en Bretagne.* Nous travaillons uniquement de la viande française, souligne le gérant. *Nous désossons sur place et toutes les préparations de boucherie sont faites également sur place.* » Avant de se lancer dans l'aventure, Benoît Massin était responsable boucher dans un Super U. « *Pour l'instant, nous avons reçu un bon accueil de la part des clients. L'emplacement nous donne une bonne visibilité. Et il n'y a pas de problème pour se garer : nous disposons d'un parking de 38 places.* » Le commerce compte déjà une équipe de 6 bouchers et 4 vendeuses.

Avec 270 m<sup>2</sup> de surface d'étal sur un total de 600 m<sup>2</sup>, la boucherie propose de nombreuses variétés de viande. « *Ce sont des produits de qualité, à des prix attractifs. Nous avons mis en place des promotions, chaque semaine : par exemple, 1kg acheté, 1kg offert.* » Benoît Massin souhaite également travailler avec la production locale : « *Je suis en contact avec un éleveur bovin de Cesson-Sévigné.* »

Le Bœuf tricolore est ouvert du lundi au samedi, de 9h à 19h30, sans interruption.

## ☉ SAISON CULTURELLE 2017-2018

La Saison Culturelle s'appuie sur quatre axes forts :

- un artiste associé : Pierre Notte, auteur, compositeur, metteur en scène et comédien, il se distingue par ses créations de tragi-comédies entre rires et chansons ;
- la reconduction du temps fort humour, Cesson...La Plaisanterie ! du 14 au 18 mars 2018 ;
- une dimension partenariale forte avec le festival Jazz à l'Ouest, le festival Mythos, le festival Ay-Roop et deux nouveaux partenaires : le festival Mettre en Scène et le festival Yaouank ;
- l'émergence artistique : la Compagnie de la Jeunesse Aimable est soutenue pour *Cyrano*, la Compagnie Fièvre est soutenue en partenariat avec La Paillette à Rennes pour *Âmes et demeures*, Marie Nicolle pour le spectacle *Memento*.

Au total, la Saison compte 27 spectacles tout public et 2 spectacles jeune public.

## Les spectacles

### Musique

**Night In White Satie.** Soirée d'ouverture de Saison Culturelle Cabaret. De Pierre Notte, Artiste Associé. Textes et musiques Érik Satie. Avec Nicole Croisille. Mardi 10 octobre dès 19h. Tarifs : 24 €/22 €/18 €.

**Diane Reeves.** Festival Jazz à l'Ouest Mercredi 18 octobre à 20h30. Tarifs : 32 €/30 €/26 €.

**L'Homme A.** Festival Jazz à l'Ouest Lecture musicale. De Marguerite Duras. Par Sandrine Bonnaire, Erik Truffaz et Marcello Giuliani. Mardi 7 novembre à 20h30. Tarifs : 26 €/24 €/20 €.

**Calypso Rose.** Musique du monde. Jeudi 9 novembre à 20h30. Tarifs : assis 35 €/33 €/30 € ; debout 33 €/31 €/28 €

**Naturally 7.** Gospel / RNB / Soul. Mardi 21 novembre à 20h30. Tarifs : assis 28 €/26 €/24 € ; debout 25 €/23 €/21 €

**No Land.** Festival Yaouank et Festival Mettre en Scène. Par Olivier Mel-

lano. Avec Brendan Perry et le Bagad de Cesson-Sévigné. Coproduction Les Tombées de la Nuit, Le Lieu Unique (Nantes). Samedi 25 novembre à 20h30. Tarif unique : 11 €

**Sur les cendres en avant.** Théâtre musical de Pierre Notte, Artiste Associé. Compagnie Les Gens qui tombent. Coproduction Théâtre du Rond-Point, DSN (Scène Nationale de Dieppe). Jeudi 18 janvier à 20h30. Tarifs : 24 €/22 €/18 €.

**MozART Group.** Musique/humour. Mercredi 7 février à 20h30. Tarifs : 26 €/24 €/20 €.

**Memento.** Festival Mythos. Opéra/

### Temps fort humour : Cesson...la plaisanterie ! du 14 au 18 mars

**Les Coquettes.** Chanson/humour. De et par Lola Cès, Marie Facundo et Juliette Faucon. Mercredi 14 mars à 20h30. Tarifs : 24 €/22 €/18 €.

**C'est (un peu) compliqué d'être à l'origine du monde.** Théâtre/humour. Compagnie Les Filles de Simone. Vendredi 16 mars à 20h30. Tarifs : 20 €/18 €/14 €.

**Soirée double plateau**  
**Dès 19h : Stoïk. CLOWN.** Compagnie Les Gûms.

**À 21h : À bien y réfléchir... et puisque vous posez la question, c'est vrai qu'il faudra trouver un titre plus percutant**

Théâtre/humour. Compagnie Les 26 000 couverts. Samedi 17 mars. Tarifs : 30 €/28 €/26 €.

**À bien y réfléchir...** Théâtre/humour. Compagnie Les 26 000 couverts. Coproduction Les Tombées de la Nuit. Dimanche 18 mars à 17h. Tarifs : 26 €/24 €/20 €.



© Hamza Djenat

L'Homme A

rock. De Marie Nicolle. Jeudi 12 avril à 20h30. Tarifs : 20 € / 18 € / 14 €.

**Les Hormones Simone.** Avec la Péniche Spectacle. Chanson française. Par le groupe Evasion. Sur le répertoire d'Anne Sylvestre. Jeudi 1<sup>er</sup> juin à 20h30. Tarifs : 20 € / 18 € / 14 €.

**Tentatives d'approche d'un point de suspension.** Spectacle musical. Festival Ay Roop. De et avec Yoann Bourgeois. CCN2 (Centre Chorégraphique National de Grenoble). Jeudi 5, vendredi 6 et samedi 7 avril. Tarifs : 24 € / 22 € / 18 €.

## Théâtre

**Âmes et Demeures.** Festival Mettre en Scène. De Didier-Georges Gabily. Mise en scène Sara Amrous. Cie Fièvre. Coproduction. Mardi 14 novembre à 20h30. Tarifs : 22 € / 20 € / 16 €.

**Richard II.** De William Shakespeare. Mise en scène Guillaume Séverac-Schmitz. Collectif Eudaimonia. Mercredi 29 novembre à 20h30. Tarifs : 26 € / 24 € / 20 €.

**Edmond.** De Alexis Michalik. Mardi 9 janvier à 20h30. Tarifs : 30 € / 28 € / 26 €.

**Cyrano.** De Edmond Rostand. Mise en scène Lazare Herson-Macarel. Compagnie de la Jeunesse Aimable. Coproduction. Mardi 23 janvier à 20h30. Tarifs : 26 € / 24 € / 20 €.

**Amour et Psyché.** TKM Théâtre Kléber Mélaeu (Suisse). D'après Molière. Mise en scène Omar Porras. Par le Teatro Malandro. Coproduction. Jeudi 22 et vendredi 23 mars à 20h30. Tarifs : 28 € / 26 € / 24 €.

**La Nostalgie des Blattes.** De Pierre Notte, Artiste Associé. Compagnie Les Gens qui tombent. Jeudi 19 avril à 20h30. Tarifs : 24 € / 22 € / 18 €.



© Patrick Berger

Mass B

## Théâtre d'objets

**Les Misérables.** Théâtre d'objets. D'après Victor Hugo. Compagnie Karyatides. Mardi 5 et Mercredi 6 décembre à 20h30. Tarifs : 30 € / 28 € / 26 €.

## Danse

**Mass B.** Chorégraphie Béatrice Massin; Cie Fêtes Galantes. Dimanche 19 novembre à 17h. Tarifs : 24 € / 22 € / 18 €.

**In Bloom. Un sacre du printemps** Mise en scène et chorégraphie Pierre Bolo et Annabelle Loiseau. Cie Chute Libre. 1<sup>ère</sup> partie : *Empreintes* de Ivan Stanimirovic. Samedi 13 janvier à 20h30. Tarifs : 24 € / 22 € / 18 €.

**Les Chatouilles.** Danse/théâtre. De et par Andréa Bescond. Jeudi 22 février à 20h30. Tarifs : 22 € / 20 € / 16 €.

**Tu, el cielo y tu.** De Catherine Berbesou. Mardi 27 mars à 20h30. Tarifs : 24 € / 22 € / 18 €.

## Jeune public

**[Hullu].** Théâtre d'objets/marionnettes. Idée originale Johanna Ehlert. Cie Blick Théâtre. Mardi 30 janvier à 20h30. Tarifs : 20 € / 18 € / 14 €.

## Festival Les Coquecigrues

### La Forêt Ébouriffée

Danse/Vidéo. De Christian et François Ben Aim et Mélusine Thiry.

### Sur la nappe

Spectacle musical. De Marion Rouxin. Mise en scène Alice Millet.

Dimanche 4 février à 16h. Réservation auprès de l'Association Mon Oncle et ma Nièce : 06 70 90 11 51.

## Arts du cirque

**5èmes Hurlants.** De Raphaëlle Boitel. : Compagnie L'Oublié(e).

Mardi 13 février à 20h30. Tarifs : 24 € / 22 € / 18 €.

## Billetterie de la Saison Culturelle en juillet et août :

Ouverture les mardis, jeudi set vendredis de 14h à 18h30 ; les mercredis, de 10h à 18h30 ; les samedis, de 10h à 12h30.

- Fermeture les samedis, du 8 juillet au 19 août.
- Fermeture du service accueil-billetterie du 1<sup>er</sup> août au 21 août inclus.

Contact : 02 99 83 52 20 ;  
http : //pont-des-arts.ville-  
cesson-sevigne.fr

## ➤ OCC FOOTBALL

**Le fait marquant : une saison 2016-2017 fructueuse !**

L'équipe 1<sup>ère</sup> du club ayant obtenu sa participation au nouveau championnat R1 pour la saison prochaine (merci aux très nombreux supporters présents lors du match de barrage), l'équipe B monte en R2, soit au total 4 montées (voir Agenda du 15/06).

Ces accessions s'accompagnent d'autres satisfactions :

- une finale départementale pour nos féminines seniors et un titre pour les U17 F ;

- un titre de champions pour nos vétérans

- une finale départemental Challenge des réserves pour les U17C.

Avec la boutique et les inscriptions en ligne, une formation accrue de nos éducateurs, le club continue également à se structurer, alors que les jeunes arbitres s'affirment. L'école de foot monte en puissance et porte désormais les couleurs du club dans différents tournois régionaux, la section loisirs fait le plein le dimanche matin, le programme éducatif fédé-



ral (PEF) irrigue progressivement le club...

Tout ceci n'est possible qu'avec l'appui de nos partenaires et l'engagement des dirigeants, éducateurs et bénévoles. Merci à eux.

### À la Une : encore un grand succès des tournois de l'Ascension des 24 et 25 mai

Pendant 2 jours : 64 équipes jeunes, 32 équipes au TIE, ont évolué sur le complexe de Dézerseul. Plusieurs milliers de spectateurs les ont encouragés. Une centaine de bénévoles (un grand merci à eux pour leur mobilisation) a permis la réussite des tournois Inter-entreprise, challenge Ville de Cesson-Sévigné le mercredi 24

mai et U11 - U13, challenge Optique Visual en partenariat avec le Crédit du nord le jeudi 25 mai.

### Inscriptions 2017/2018

Les inscriptions pour cette nouvelle saison sont à réaliser jusqu'au 12 juillet : les démarches sont facilitées cette année puisque « en ligne » directement à partir du site internet du club. Vous y trouverez tous les renseignements nécessaires.

(Pour les personnes qui rencontreraient des difficultés à effectuer leurs inscriptions sur Internet, une permanence aura lieu chaque mercredi de 17h à 19h au foyer)

À noter que, pour tous les licenciés 2016/2017, en fonction des réponses apportées au questionnaire médical,



- **Multiservices**

- **Petit bricolage**

- **Jardinage**



**Malo Fressier**

17, cours de la Vilaine  
35510 Cesson-Sévigné

**06 08 68 41 98**

[malopetittravaux@gmail.com](mailto:malopetittravaux@gmail.com)



*Les organisateurs du tournoi*



la visite chez le médecin pourra ne pas être nécessaire.

Le club accueille aussi bien des hommes que des femmes, quelles que soient les catégories, jeunes ou seniors.

Il existe également au sein du club une section Foot Loisirs.

Enfin, il est également possible de devenir arbitre officiel à tout moment.

Contacts : 43 Bd de Dézerseul ;  
02 99 83 96 63 ; 06 25 73 54 64  
occ.football@free.fr  
occessonfootball.com

## ⊕ TENNIS CLUB DE CESSON SÉVIGNÉ

### Stages

Des stages de tennis sont organisés par le club pendant les vacances d'été, du **3 au 28 juillet**.

Ils sont ouverts aux jeunes de tous niveaux. Inscriptions au secrétariat (chèques vacances acceptés) :

Tarifs :

- 85 € la semaine : Formule matin Jeunes (spécifique tennis) (2h/jour) 10h30-12h30 ou 14h-16h (68 € 4 jours du 10 au 13/07)

- 195 € la semaine : Formule journée Jeunes (tennis et multi-activité-padel, soccer, badminton, mini-tennis, stade eaux-vives) 9h-16h (156 € 4 jours du 10 au 13/07)

### Inscriptions saison 2017/2018

Renseignements auprès du secrétariat au 02 99 83 86 62 ou [cessontennis@orange.fr](mailto:cessontennis@orange.fr) ou [www.cessonsevignetennisclub.fr](http://www.cessonsevignetennisclub.fr)

## ⊕ OCC JUDO

Des cours d'essai sont possibles au mois de septembre.

Contact : [www.occ-judo.org](http://www.occ-judo.org)

## ⊕ GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Le club propose, à compter du mardi 19 septembre, un cours d'énergie et bien être avec du renforcement musculaire, de l'endurance cardio à



## ⊕ OCC CYCLOTOURISME

Des membres du club ont passé une semaine inoubliable au mois de juin à sillonner les routes de la Corrèze avec leur nouvelle tenue aux couleurs de la ville. Le Puy de Sarran, les ruines de Vendadour, le Mont Besson...n'ont plus de secrets pour eux.

L'Espace Sportif de Bourgneuf, de 12h30 à 13h30,

Le club propose également des cours hebdomadaires de pilates le mardi, de 16h à 17h à l'Espace Sportif Bourgneuf, à compter du 19 septembre. Ces cours vous enseigneront à maîtriser le stress, à effacer les tensions musculaires, à acquérir une bonne posture.

Contact : Yvonne Pascal 06 95 66 33 10 ou [gymcesson@gmail.com](mailto:gymcesson@gmail.com)

## ⊕ OCC NATATION TRIATHLON

L'association organise **samedi 2 septembre** "Nagez Nature" à l'étang du Boulet à Feins.

Que vous soyez nageur libre, licencié FF Natation ou FF Triathlon, vous y trouverez une épreuve pour vous :

500 m : Epreuve Grand Public et Pass'compétition FFN (11h)

1 km : Epreuve Grand Public et Challenge Entreprise (11h45)

2,5 km : Epreuve de la Coupe de France FFN (14h)

5 km : Epreuve des Coupes de France FFN et de Bretagne (15h30)

support du Championnat de Bretagne d'été.

1 € par nageur sera reversé comme

don aux associations de protection de la Nature, Bretagne Vivante et Eau & Rivières de Bretagne.

[www.occnatation.fr](http://www.occnatation.fr)

## ⊕ EN PISTE ! ÉCOLE DE CIRQUE DE CESSON-SÉVIGNÉ

**Vacances d'été 2017 : stage du lundi 10 au jeudi 13 juillet 2017**

Pour les 4/6 ans de 10h à 12h. Tarif adhérents 56 € ; non-adhérents 64 €. Pour les plus de 7 ans de 14h à 18h. Tarif adhérents 112 € ; non adhérents 120 €.

1 intervenant pour 10 élèves maximum. En fonction du niveau de chaque élève, ce stage pourra être soit une découverte de l'activité "cirque", soit un approfondissement d'une discipline particulière.

Inscriptions accessibles directement sur le site Internet.

Contact : [enpiste.cirque@gmail.com](mailto:enpiste.cirque@gmail.com) ; [www.enpiste.123.fr](http://www.enpiste.123.fr)

Tél. : 06 43 18 26 09.

## ⊕ OCC TENNIS DE TABLE

Stage **du 10 au 13 juillet**.

Renseignements :

[coach-sylvain@occessontt.fr](mailto:coach-sylvain@occessontt.fr)



Patrick Pépion, vice-président de l'ADMR ; Monique Lambert, présidente de l'ADMR, Liliane Lepage, chargée de communication.

### ➔ ADMR

L'association d'aide à domicile a quitté ses locaux situés près de l'Espace Citoyen. Elle est désormais au 4 D, rue du Bordage. Passant de 50 m<sup>2</sup> à 136 m<sup>2</sup>, les locaux sont plus spacieux, plus lumineux, avec du stationnement tant pour les salariés et bénévoles que pour les adhérents bénéficiaires. Ces nouveaux bureaux

accessibles aux personnes à mobilité réduite, vont permettre un meilleur accueil à la fois plus convivial et plus discret.

Accueil du public du lundi au vendredi, de 9h à 17h.

À noter : l'assemblée générale est fixée le **jeudi 14 septembre**.

Contact : 02 99 83 70 74

[cesson.asso@admr35.org](mailto:cesson.asso@admr35.org)

### ➔ LES AMIS DE L'ORGUE

Concert orgue et bombarde **jeudi 27 juillet** à 10h30 à l'église. C'est à la demande d'un groupe de mélomanes Belges qui visitent la Bretagne que les amis de l'orgue donneront ce concert qu'ils ouvrent gratuitement au Cessonnais et aux personnes de passage. Avec à l'orgue : Dominique Robert, organiste titulaire du grand orgue Jean Renaud de Notre Dame de St Enogat à Dinard et du grand orgue Pesce de l'église Jeanne d'Arc à Rennes. Ce directeur artistique du festival « Orgues Rive Gauche » de Dinard et lauréat de nombreux concours prestigieux, jouera ici en duo avec le talabarder Gwenaël Piel du bagad de Saint-Nazaire, professeur de plusieurs écoles de musique. Au programme, danses de la Renaissance, quelques œuvres classiques (Haendel) et des cantiques, marches, mélodies et gavottes pour

illustrer la musique sacrée et profane de la Bretagne. **Entrée gratuite.**

### ➔ COMITÉ DES FÊTES

Préparation de la braderie du dimanche 1<sup>er</sup> octobre 2017. Les personnes souhaitant s'inscrire via internet peuvent le faire dès à présent sur le site Internet

[www.braderie-cesson-sevigne.com](http://www.braderie-cesson-sevigne.com)

Dates des permanences dans le local Manoir de Bourgchevreuil : les mercredis 6, 13 et 20 septembre de 14h à 18h30 ; les lundis 11, 18 et 25 septembre de 14h à 18h30 ; les samedis 9, 16 et 23 septembre de 9h30 à 12h30.

### ➔ VESTIAIRE SOLIDAIRE

Vente de vêtements bébés, enfants, adultes et de linge de maison à petits prix. Permanences 14 h à 17 h, stade Roger Belliard, 1C boulevard de Dézerseul, les mardis, mercredis et jeudis. Dépôts des vêtements le

mardi. Recherchons : robes pour petites filles, torchons, grands draps, housse de couette.

Fermeture le jeudi 6 juillet à 17 h, réouverture le mardi 5 septembre 14h. Contacts : A. Pellan 02 99 83 30 37 ; M. Le Goff 06 06 54 49 73.

### ➔ CESSON RETRAITE ACTIVE

Les inscriptions auront lieu les jeudis 7 et 21 septembre et mardis 12 et 19 septembre, de 14h à 17h30, salle du Presoir, au domaine de Bourgchevreuil.

### ➔ BAGAD DE CESSON-SÉVIGNÉ

Répétition publique **jeudi 3 août** à 21h, parvis du Pont des Arts : préparation au concours de Lorient. Entrée libre.

### ➔ CERCLE CELTIQUE

#### Festival Terre et danses

- Spectacles de danses régionales **vendredi 15 septembre** à 20h30 au Carré Sévigné. Au programme : les Tréteaux du Pont Vieux, les Joyeux Vendéens, Lei Dindouleto Dou Roucas, les Perrières, Keanoz.

- **Samedi 16 septembre**, Défilé des groupes au salon "Délices de Plantes" à 10h ; stage de danse au Carré Sévigné à 15h ; bal folk au Carré Sévigné à 20h30. Tarifs : spectacle : 10 € ; stage : 5 € ; bal folk : 7 €. Gratuit pour les moins de 12 ans.

Contact : page Facebook du festival : [fb.me/terresdedanses](https://fb.me/terresdedanses)

### ➔ CESSON ART ET POÉSIE

- Exposition de Nellisa, artiste peintre plasticienne, **samedi 1<sup>er</sup> et dimanche 2 juillet**, de 10h30 à 19h, au manoir de Bourgchevreuil. Entrée libre.

- L'association organise le **22 septembre** une sortie aux fonds Hélène et Edouard Leclerc pour visiter l'exposition Picasso à Landerneau. Coût : 40 € qui comprend le transport et la visite. *Inscriptions* : L. Olbrecht au 02 99 83 85 29.



Le groupe Waltrop-Cesson sous la statue du Roi Wilhem-Denkmal à Hohensyburg

## 🕒 SÉJOUR D'UNE FORTE DÉLÉGATION CESSONNAISE DANS LA VILLE JUELLE DE WALTROP DU 25 AU 28 MAI

Des échanges entre les villes de Waltrop et Cesson-Sévigné se déroulent depuis 33 ans au travers d'un jumelage actif et expérimenté.

Près de 60 Cessonnaises et Cessonnaïses ont passé le week-end de l'Ascension à Waltrop. Monsieur Le Maire de Cesson, Albert Plouhinec, deux de ses adjoints, Messieurs Lotz et Savignac, ainsi que 14 membres du CMJ participaient à cet échange.

Le jeudi matin, au cours du petit déjeuner d'accueil, Madame Nicole Moenikes, Maire de Waltrop a cha-

leureusement salué l'assemblée en exprimant joie et satisfaction de recevoir une telle délégation de Cesson. Le reste de la journée était libre avec les familles d'accueil et la plupart s'est retrouvée à la fête des pompiers. En fin d'après-midi les membres du CMJ étaient invités à un barbecue à la maison des jeunes. La journée du vendredi était consacrée à une excursion. Par un temps superbe les adultes ont visité le site de Hohensyburg et l'écomusée de Hagen pendant que les jeunes dé-

couvraient le stade de football et le zoo de Dortmund.

Le samedi matin le CMJ a réalisé un jeu de piste dans le centre-ville de Waltrop qui s'est terminé par une dégustation de frites. Le samedi soir tout le monde était réuni pour le dîner d'au-revoir très festif, d'autant que le club Borussia Dortmund était consacré champion d'Allemagne de football !

Les Cessonnaïses ont repris la route le dimanche matin, tous enchantés et heureux de ces quelques jours passés avec leurs amis waltropiens. La prochaine rencontre avec une équipe de Waltrop se déroulera les 2 et 3 décembre à Cesson-Sévigné qui organisera son 20<sup>e</sup> marché de Noël.

Waltrop et Cesson Sévigné ne sont pas liées uniquement par le jumelage, mais aussi par une très forte amitié qui n'a cessé de s'accroître au fil du temps.

## 🕒 CINÉMA LE SÉVIGNÉ

### *Le grand méchant renard*

1h20 - France

Film d'animation de Benjamin Renner, Patrick Imbert avec Céline Ronte, Boris Rehlinger

**Sam. 1<sup>er</sup> et dim. 2 juillet** à 17h30

### *Nos patriotes*

1h47 - France de Gabriel Le Bomin avec Marc Zinga, Alexandra Lamy

**Samedi 1<sup>er</sup> juillet** à 15h (4 €) et **20h30 ; dimanche 2 juillet** à 20h30

### *La momie*

1h50 - USA de Alex Kurtzman avec Tom Cruise, Russell Crowe

**Dimanche 2 juillet** à 15h

### *K.O.*

1h55 - France de Fabrice Gobert avec Laurent Lafitte, Chiara Mastroianni

**Mardi 4 juillet** à 20h30

### *Marie-Francine*

1h37 - France de Valérie Lemerrier avec V. Lemerrier, Patrick Timsit

**Mercredi 5 juillet** à 20h30

### *Moi, moche et méchant 3*

1h36 - VF - 2D - USA - Sortie nationale. Film d'animation de Kyle Balda, avec Gad Elmaleh, Audrey Lamy

**Mer.5, sam.8, dim.9, lun.10 et mar.11 juillet** à 17h30

### *Le jour d'après*

1h32 - VO - Corée du Sud de Hong Sang-soo avec Kim Min-Hee, Hae-hyo Kwon

**Samedi 8 juillet** à 15h (4€)

**Dimanche 9 juillet** à 15h

**Lundi 10 juillet** à 20h30

### *Grand froid*

1h26 - France de Gérard Pautonnier

avec Jean-P. Bacri, Arthur Dupont

**Jeu. 6, sam.8 et mar.11** à 20h30

### *Retour à Montauk*

1h44 - VF - Allemagne - France - Irlande de Volker Schlöndorff avec Stellan Skarsgård, Nina Hoss

**Ven. 7 et dim. 9 juillet** à 20h30

### *Les hommes du feu*

1h33 - France de Pierre Jolivet avec Roschdy Zem, Emilie Dequenne

**Mercredi 12 juillet** à 20h30

### Association Loisirs et Cultures cinéma Art et Essai « Le Sévigné »

[www.cinesevigne.fr](http://www.cinesevigne.fr)

**Tél/répondeur : 02 23 45 10 86.**

Plein tarif 7 € / Réduit 5 €. Carte fidélité : 2 € + 10 places à 4,50 € soit 47 € - Recharge carte fidélité et carnet à 45 € Tarif jeune (jusqu'à 19 ans inclus) à 4 €. Tarif films Art et Essai, samedi 15h et 22h30 à 4 €.

Escalade

Parcours sportifs

Course d'orientation

**BASE  
SPORTS  
NATURE**

Ville de  
CESSON SÉVIGNÉ



**A Cesson-Sévigné !**

Golf

Activités nautiques



2 route de Paris - 35510 Cesson-Sévigné  
Pour plus d'informations,  
contactez-nous au 02 23 45 18 18